

## NOTRE ADN

MAGE Avocats, créé en 2025, combine l'énergie d'un jeune cabinet et la solide expérience de ses avocates en droit social.

Composé de deux associées chevronnées, Margaux Goetz-Nectoux et Emilie Gatineau-Vittu, et de deux collaboratrices confirmées, Nadia Ismail et Anne Baujard, il accompagne ses clients avec rigueur et enthousiasme, en français comme en anglais, pour relever leurs défis.

Installé à Paris et Lyon, MAGE Avocats accompagne ses clients dans tous les aspects du droit du travail et se positionne notamment comme un partenaire de confiance pour les cadres dirigeants, en particulier lors de prises de poste ou de négociations de départ.



## POURQUOI CHOISIR MAGE AVOCATS ?

1

### **EXPERTISE**

une maîtrise approfondie du droit social pour sécuriser vos décisions.

2

### **PROXIMITÉ**

un accompagnement sur-mesure, fondé sur l'écoute et la réactivité.

3

### **IMPACT**

des solutions concrètes et une vision globale de votre situation.

# 1

## NOS EXPERTISES

MAGE Avocats accompagne sa clientèle de cadres dirigeants dans tous les moments forts de leur carrière, et notamment :

- Au moment d'une prise de poste, notamment afin de revoir la structuration contractuelle (mandat, contrat de travail, cumul), les modalités de rémunération ou la rédaction de clauses sensibles (clause de non-concurrence, clause de non-sollicitation, durée du travail, etc.)
- Au moment de la rupture du contrat de travail, qu'elle fasse l'objet d'une négociation ou non (accompagnement dans le cadre de procédures de licenciement, gestion de la négociation dans le cadre de départs amiables).
- Dans le cadre de contentieux devant les juridictions compétentes.

# 2

## NOTRE ECOSYSTÈME

MAGE Avocats tient à répondre à l'ensemble des besoins de ses clients et à leur permettre d'avoir une vision la plus complète possible de leur situation (notamment vis-à-vis des assujettissements sociaux et fiscaux, de leurs droits à retraite ou encore de leurs droits à chômage) afin de pouvoir leur fournir des conseils personnalisés et adaptés.

C'est dans cet objectif que le cabinet collabore régulièrement avec des Confrères intervenant en fiscalité patrimoniale ainsi qu'avec PBO Conseil qui offre un appui administratif et une information sur les droits des cadres et dirigeants inscrits auprès de France Travail ainsi que sur leurs droits en matière de retraite.



m.goetznectoux@mage-avocats.com  
06 86 50 27 84

### MARGAUX GOETZ-NECTOUX

Fondatrice de MGN Avocats avant de créer **MAGE Avocats** avec Emilie Gatineau-Vittu, Margaux a été formée au sein du cabinet d'affaires Bredin Prat où elle a rencontré cette dernière. Elle se consacre exclusivement au droit social et a notamment développé une expertise en matière de contentieux prud'homal (en particulier sur les sujets de qualification de contrats de prestation de services en contrat de travail) et de durée du travail ainsi qu'une pratique des négociations de départs tant pour le compte d'entreprises que de cadres.

Sa clientèle est composée de nombreuses entreprises (principalement dans les secteurs de la tech mais aussi des Hôtels Cafés Restaurants), de cadres dirigeants et de branches professionnelles. Elle rédige depuis 2019 pour la branche Syntec le rapport annuel de la CPPNI (portant sur les accords conclus en matière de durée du travail par les entreprises de la branche) et a, plus récemment, élaboré pour cette branche des outils en lien avec la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (guide pratique et charte type).

### EMILIE GATINEAU-VITTU

Après plus de 10 années passées au sein du cabinet d'affaires Bredin Prat, où elle exerçait en dernier lieu en tant que Counsel et accompagnait plus particulièrement les entreprises dans la gestion des aspects de droit du travail des opérations de M&A et restructuration, elle rejoint en 2025 Margaux Goetz-Nectoux pour fonder **MAGE Avocats**. Emilie accompagne ses clients sur tous les aspects du droit du travail et a développé une expertise qui englobe plus particulièrement la rédaction de la documentation transactionnelle sur ses aspects sociaux, la préparation et la mise en œuvre de l'information-consultation du CSE, et l'analyse des impacts de ces opérations sur les statuts individuels et collectif.

Emilie accompagne par ailleurs ses clients en matière de structuration des contrats et rémunérations des dirigeants. Elle intervient également sur les sujets relatifs à l'épargne salariale et à la durée du travail pour lequel elle est chargée d'enseignement en M2 DGRH à l'Université Catholique de Lille.



e.gatineau@mage-avocats.com  
06 18 65 27 68